

14 - Exercice 2013 - Budget annexe service de l'Archéologie Préventive - Affectation des résultats de l'exercice 2012 en application de la nomenclature M14

M. l'Adjoint DAHOUI, Rapporteur : Créé par délibération du 26 février 2009, le service municipal d'Archéologie Préventive permet à la collectivité de garantir aux aménageurs souhaitant s'installer sur son territoire que le potentiel archéologique de son sous-sol est maîtrisé et n'est pas une difficulté à la tenue de leurs projets.

Il fait l'objet d'un budget annexe soumis aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M14 qui stipule notamment que :

➤ Le résultat de la section d'investissement de l'exercice écoulé ne constitue qu'un solde d'exécution du budget et fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant. Si un autofinancement complémentaire de la section d'investissement a été prévu au budget précédent, c'est à l'occasion de l'affectation du résultat d'exploitation dudit exercice que se matérialisera l'inscription budgétaire et comptable réelle de celui-ci,

➤ Les résultats de fonctionnement de l'exercice écoulé sont affectés par l'assemblée délibérante après le vote du compte administratif dudit exercice.

Tels que calculés dans le tableau ci-annexé, les résultats de l'exercice 2012 du Budget annexe Archéologie Préventive sont les suivants :

✓ **Section d'investissement**

Solde des réalisations 2012 24 523,01 €

Le programme d'équipement 2012 fait apparaître au 31 décembre 2012 un excédent de 24 523,01 €.

✓ **Section d'exploitation**

- Résultat d'exploitation du budget 2011 déduction faite de
la part affectée à l'investissement 2012 (283 612,93 € - 3 472,19 €) 280 140,74 €

- Résultat d'exploitation de l'exercice 2012 83 482,59 €

- Excédent de clôture 2012 363 623,33 €

Il convient de rappeler que les résultats estimés de l'exercice 2012 ont été repris dans leur intégralité au Budget Primitif 2013 voté le 4 mars 2013.

Propositions

Les résultats définitivement arrêtés au 31 décembre 2012 étant de même montant que les résultats estimés, le Conseil Municipal est invité à confirmer l'affectation reprise au Budget Primitif 2013 à savoir :

- 24 523,01 € en résultat d'investissement reporté inscrit en recettes au 001.001.10037

- 363 623,33 € en résultat de fonctionnement reporté inscrit en recettes au 002.002.10037

Budget annexe Archéologie Préventive		Dépenses	Recettes
001/001 CS 10037	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		24 523,01 €
	Total investissement		24 523,01 €
002/002 CS 10037	Résultat d'exploitation reporté		363 623,33 €
	Total fonctionnement		363 623,33 €

BUDGET ANNEXE SERVICE ARCHEOLOGIE PREVENTIVE

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET 2012

ARCHEOLOGIE PREVENTIVE	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2011 (1)	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT 2012 (2)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2012 (3)	RESULTAT DE CLOTURE 2012
INVESTISSEMENT	- 3 472,19		27 995,20	24 523,01 ⁽¹⁾⁺⁽³⁾
EXPLOITATION	283 612,93	3 472,19	83 482,59	363 623,33 ⁽¹⁾⁻⁽²⁾⁺⁽³⁾
TOTAL	280 140,74	3 472,19	111 477,79	388 146,34

RESULTAT DE L'EXERCICE 2012

ARCHEOLOGIE PREVENTIVE	INVESTISSEMENT	EXPLOITATION	TOTAL CUMULE
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales A	49 351,19	790 307,00	839 658,19
Titres de recettes émis B (y compris recettes rattachées à l'exercice)	49 642,94	981 201,87	1 030 844,81
Réduction de titres C	12,20	163 704,00	163 716,20
Recettes nettes D=B-C	49 630,74	817 497,87	867 128,61
Restes à réaliser E	0,00	0,00	0,00
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales F	45 879,00	790 307,00	836 186,00
Engagements G	21 635,54	763 081,48	784 717,02
Mandats émis H (y compris dépenses rattachées à l'exercice)	21 635,54	763 081,48	784 717,02
Annulation de mandats I	0,00	29 066,20	29 066,20
Dépenses nettes J=H-I	21 635,54	734 015,28	755 650,82
Dépenses engagées non mandatées K=G-H	0,00	0,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent D-J	27 995,20	83 482,59	111 477,79
Déficit J-D			0,00
Restes à réaliser			
Excédent E-K			0,00
Déficit K-E			0,00

«**M. Pascal BONNET** : Pour une explication de vote, notre groupe étant libre de vote sur cette question. J'ai la procuration de Michel OMOURI donc je m'abstiendrai pour lui mais pour ma part je vote pour.

M. LE MAIRE : Quels sont ceux qui s'abstiennent ? 2 et les autres sont pour, très bien. Vous n'êtes pas obligé d'être d'accord sur tout entre vous, c'est sûr. Et je sais bien qu'à 6 c'est compliqué d'être d'accord.

«**M. Jean-Marie GIRERD** : Nous trouvons qu'il est important pour des raisons d'efficacité d'avoir ce genre de démarche au sein de la Ville de Besançon, je vous donne l'explication, je ne vais pas la donner sur tous les ...

M. LE MAIRE : De quoi ?

M. Jean-Marie GIRERD : Pour l'archéologie préventive.

M. LE MAIRE : On a compris, il y a deux abstentions.

M. Jean-Marie GIRERD : Tout à l'heure vous m'avez demandé une explication de vote, je vous la donne.

M. LE MAIRE : Donnez-la.

M. Jean-Marie GIRERD : Nous pensons que c'est important de pouvoir développer ce genre d'activité puisqu'au sein de Besançon, pour des raisons d'efficacité je crois que l'archéologie préventive deviendra complètement pérenne quand elle arrivera aussi à répondre à des marchés extérieurs à la Ville de Besançon.

M. LE MAIRE : C'est exactement ce que je pense. Cela peut arriver que nous soyons d'accord ensemble, absolument. Et vous avez raison parce que pour l'instant nous avons des marchés qui ne sont pas uniquement de la Ville de Besançon. Mais nous ne pouvons pas aller ailleurs, savez-vous pourquoi ? Parce que nous sommes pris en permanence et lorsqu'effectivement nous aurons moins de travail, nous pourrions aller ailleurs. Ce budget est équilibré et je vous remercie de nous rejoindre sur ce point. En fait il n'y a que deux abstentions».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1 (1 abstention) et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 27 juin 2013.